

Février froid

Depuis 3 semaines, les températures sont redevenues « de saison », en zone de plaine cumul de température varie de 2 à 300 degrés.

En montagne, entre la neige et le froid, l'hiver est toujours présent (tableau 1).

En plaine, il est temps de fertiliser les RG

Sur RGI et prairies temporaires précoces sans légumineuse, les apports d'azote devraient déjà être faits.

Profiter du froid et du gel pour passer dans les terres humides.

En plaine, après la sécheresse 2017, maximiser la pâture en 2018

En viande, bovins et ovins, les parcelles dérobées de RGI fertilisées fin janvier peuvent être pâturées début mars. Elles permettent de faire la mise à l'herbe plus tôt.

En bovins lait, ceux qui sont rentrés tôt fin octobre-début novembre, les prairies ont pu pousser en janvier : faites le tour des parcelles pour décider de la mise à l'herbe.

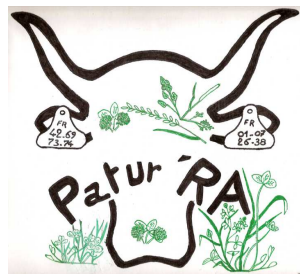
Commencer par pâturer les parcelles où il y a le plus de végétation accumulée pendant l'hiver. Les bovins trient moins sur les premières sorties. Leur pâturage sera plus efficace qu'un passage de la herse.

Tableau 1 : température et précipitations sur Drôme Isère en 2018

cumul du 1 ^{er} janvier au 25 février		températures	pluviométrie
Altitude	23 stations Drôme-Isère	°C	mm
163	VALENCE-CHABEUIL	343	105
175	DIVAJEU	342	139
153	ALBON	341	117
158	ROMANS sur Isère	336	119
295	Vienne REVENTIN	311	126
308	ST-JEAN en Royans	293	156
416	BOURDEAUX	281	165
358	BOURGOIN	281	145
272	CHATTE	281	128
545	ST ROMAN en Diois	267	191
400	ST-CHRISTOPHE Le Laris	250	158
625	ST-AUBAN sur Ouveze	270	159
220	GRENOBLE le Versoud	286	200
384	ST Etienne de st GEOIRS	232	139
446	ST AUPRE	200	267
820	COMBOVIN	178	163
824	SEDERON	177	135
879	La CHAPELLE en Vercors	128	216
1059	LUS la CROIX Haute	116	205
885	LA MURE	110	207
1027	VILLARD DE LANS	101	226
950	ST-PIERRE-LES EGAUX	97	362
1564	ST CHRISTOPHE EN OISANS	45	171

Témoignage d'éleveur : **earl de Prailles**,
pâturage des vaches
laitières, mise à l'herbe
le 31 janvier, au total 15
jours de pâturage sur
février 2018.



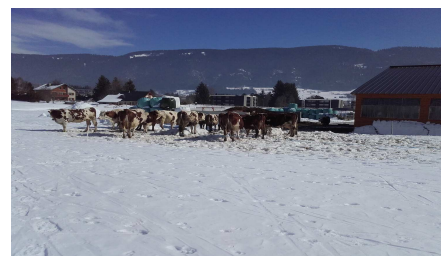


BULLETIN pâtur'RA

Drôme Isère

Chambre d'Agriculture et Conseil Elevage

26/02/18 Page 2



En Bovins Lait, pour réaliser sa prévision de pâturage, 4 questions à se poser

- 1 : quelle quantité d'herbe pâturée dans la ration
- 2 : quelle surface par vache
- 3 : quel mode de pâturage
- 4 : quelle surface par parcelle

Quelle quantité d'herbe pâturée dans la ration :

Cette quantité est fonction de votre système et si vous gardez une distribution à l'auge. Une vache consomme entre 14 et 16 Kg de MS de fourrage par jour, en système tout herbe pâturant.

Avec un système basé sur le pâturage, les vaches peuvent ingérer + de 12kg de MS d'herbe pâturée, avec une petite complémentation à l'auge. Sur un système mixte, si vous gardez une distribution à l'auge de l'ordre de 10 kg de MS, l'herbe pâturée peut représenter 6 Kg de MS ingérée par jour.

Quelle surface par vache :

Au printemps vu la croissance de l'herbe élevée, on retient comme repères :

20 ares par vache : 12 Kg de MS disponible par vache soit $\frac{3}{4}$ de la ration de base

10 ares par vache : 6 Kg de MS disponible par vache soit $\frac{1}{3}$ de la ration de base

Quel mode de pâturage :

Vous avez au moins trois possibilités : 1 parcelle unique pour toute la période de pâturage, 1 parcelle pour 3 jours, et 1 parcelle par jour. Le mode de pâturage aura une action sur le rendement de la prairie (Kg de MS produit par Ha) et la quantité d'herbe valorisée par les vaches.

Le rendement de la parcelle est déterminé par la fertilisation azotée, les espèces fourragères, la durée de repousse entre deux passages et la hauteur à la sortie des animaux au cycle précédent. Le surpâturage entraîne vite une perte de rendement. Le rendement sera plus élevé avec une parcelle par jour car il limite le surpâturage et augmente le temps de repousse. Le rendement sera plus faible avec une parcelle pour 3 jours, et encore moindre avec une seule parcelle. Ce dernier choix peut entraîner une perte de rendement de 30%.

Les pratiques de pâturage auront une répercussion sur la quantité d'herbe réellement ingérée par les vaches. Les zones de refus sont de l'herbe gaspillée. 1 parcelle par jour permet la meilleure valorisation de la pousse de l'herbe. Avec 1 parcelle pour 2 à 3 jours il y aura plus de pertes, pouvant être limitées avec une bonne alternance des parcelles de jour et de nuit.

Avec 1 parcelle pour toute la saison de pâturage : soit la croissance de l'herbe est importante et il y a apparition de zones de refus, soit il y a du surpâturage, entraînant une baisse de rendement (ralentissement de la pousse) et la dégradation de la parcelle (développement des plantes à rosettes). Par contre, la vache valorise tout.





BULLETIN pâtur'RA

Drôme Isère

Chambre d'Agriculture et Conseil Elevage

26/02/18 Page 3



Quelle surface de parcelles :

L'objectif est d'avoir 15 à 21 jours de repousse entre deux passages au printemps et jusqu'à 30 jours en été. Si vous avez prévu une parcelle par jour, partager votre surface en 15 et 21 parcelles. Si vous avez prévu une parcelle pour 3 jours prévoir 6 à 8 parcelles. Pour l'été il faudra quasi doubler la surface pour réaliser la rotation sur 30 jours.

Exemple de programme de pâturage pour un éleveur laitier qui arrête le 100 % stock et veut redémarrer le pâturage. Pour 50 vaches et une prévision de 10 ares par vache et une parcelle/jour, cela fera 5 ha à pâturer, divisé en 15 parcelles soit des parcelles de 33 ares. Et pour continuer le pâturage en été, il serait souhaitable d'avoir 30 parcelles.

Avoir les bons réflexes : **la vache pâturante ne doit pas sortir le rumen plein.** Dès la mise à l'herbe, habituer vos vaches à pâturer donc réduisez les fourrages distribués le matin.



Ces principes sont identiques pour les caprins, ovins et bovins viande.

En caprins et ovins lait, avec des prairies multi-espèces productives, prévoir 2 à 5 ares par chèvre ou brebis selon la complémentation en fourrage.

En bovins viande, on tolère davantage d'être débordé par l'herbe au printemps, prévoir 40 à 55 ares par vaches allaitantes suitées et découper suffisamment les parcelles pour gagner du temps de repousse et limiter le surpâturage.

